

L'HORLOGE ET LA CIGOGNE

LETTRE D'INFORMATION DE LA DÉLÉGATION ALSACE / FRANCHE-COMTÉ n°18 - AVRIL 2017

SOMMAIRE

COURRIER DES LECTEURS ACTUALITE DES MISSIONS I Mission sans-abri : projet d'action mobile de soins de proximité I Mission adoption : désengagement de MdM COUOI DE NEUF? CONSEIL DU MOIS I Faire mieux connaissance avec la demande d'asile L'hébergement à Strasbourg, vers un plaidoyer MdM? AGENDA & BIBLIOTHÈQUE



La campagne du prix du médicament

i nous ne sommes pas des humains, mais diable qui sommesnous? ». Cette question fondamentale a été posée par Aki Kaurismäki, réalisateur finlandais lors du dernier festival de Berlin (1).

La période des débats électoraux qui précède les élections présidentielles et législatives,

permet souvent de poser des questions et d'analyser les réponses respectives des différentes personnalités politiques. Dans ce débat, notre association et toutes les associations qui se battent pour défendre les plus démunis posent sans cesse cette même question.

I MdM invité au forum de l'amicale des étudiants en médecine

Il est important de recentrer le débat sur l'humain et nécessaire de voir dans notre société autre chose que des réalités économiques faites de chiffres. Plus que tout, nous devons dire qu'il y a près de 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France, dénoncer les politiques d'exclusion, dénoncer les traitements indignes infligés à toutes les personnes exclues et aux migrants, dire et dénoncer les manquements aux droits élémentaires.

Que sommes-nous devenus si nous ne nous occupons pas des personnes fragiles et de celles qui souffrent ? Je pense que nous avons le devoir de refuser la vérité du « tout économique » et d'imposer notre liberté de croire en une société plus juste et plus solidaire.

Le combat que mène MdM sur le Prix du Médicament

est symbolique et essentiel à ce titre et au titre de la défense de la société civile. C'est d'ailleurs l'un des quatre axes de notre mobilisation pour interpeler les candidats à l'élection présidentielle et scruter leur programme, campagne appelée « Liberté, Egalité, Santé ». Je souhaite que nous soyons les plus nombreux possible, lors de la soirée-débat, le mardi 18 avril à 19h au Foyer du Munsterhof. La question qui est soulevée, celle du prix du médicament, est exemplaire d'un recentrage sur l'humain, l'humain menacé par les chiffres affolants des réalités économiques.

L'arrivée du printemps devrait également réduire la tension que nous vivons actuellement au sein de notre délégation : nous ressentons les effets d'une équipe de salariés trop restreinte, nous percevons toutes et tous le climat d'incertitude qui pèse sur l'évolution des postes et des personnels concernés. La bonne nouvelle est arrivée mercredi le 22 mars : Yasmina, notre assistante de délégation, va être nommée Coordinatrice Projet sur la Mission Sans-abri à compter du premier avril 2017. Cela représente une promotion dans son parcours professionnel et la reconnaissance de son travail effectué auprès de la délégation depuis 6 ans.

Ce travail, reconnu par tous au sein de la délégation avait fait remonter des messages de soutien et des témoignages qui ont permis d'étayer son dossier de candidature.

Une période de transition permettra d'attendre également l'arrivée d'une nouvelle assistante très rapidement. Chaleureuses félicitation à Yasmina!

PATRICE WALTER, DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

⁽¹⁾ Le Finlandais Aki Kaurismäki a reçu en février 2017 l'Ours d'argent du meilleur réalisateur au festival de Berlin, où il a présenté son film sur les réfugiés "L'autre côté de l'espoir", acclamé par la critique.

COURRIER DES LECTEURS

a Cigogne et l'Horloge parait depuis mai 2013 et tout au long de ces 17 numéros, le comité de rédaction a condamné les fidèles et honorables lecteurs... au silence. Il est temps de réparer un tel forfait et d'ouvrir un courrier des lecteurs, tout de suite après l'édito. La première édition de ce courrier est une sorte de droit de réponse aux propos de madame Danièle Bader responsable de la Salle de Consommation à Moindre Risque, parus en janvier - février 2017. Merci de nous adresser vos réflexions, réactions, critiques et/ou vos contributions et de les signer. Courtoisement votre, le comité de rédaction.

« Salle de shoot ? Chut !!! Salle de Consommation à Moindre Risque soit S.C.M.R.

Nécessaire ? Peut-être !

Suffisante? Certainement pas!

La Médecine ne peut se contenter de réduire les risques, elle doit encore tout mettre en œuvre pour soigner, et si possible guérir. Or, ni les programmes de substitution, encore moins ceux d'injection contrôlée ne peuvent être considérés comme des traitements de la toxicomanie.

Comment expliquer à des patients que des produits illicites, des pratiques interdites sont ici autorisés. N'y-a-t-il pas une incohérence dans le message ainsi délivré, installation dans la dépendance et risque d'enlever toute motivation pour un sevrage, un traitement de réhabilitation? Il ne faudrait pas oublier que la prise de drogue est un symptôme dont il faut trouver le sens pour songer à guérir. C'est aussi restaurer l'autonomie du sujet par rapport à la drogue mais aussi dans sa sphère sociale et affective.

Ainsi peut s'entendre la prise en charge au long cours il est vrai mais nullement utopique. »

JEAN-LOUIS GEISS

L'HORLOGE ET LA CIGOGNE n°18

Directeur de publication : Patrice Walter — Comité de rédaction : Vincent Faucheux, Yasmina Ferchiou, Fernand Jehl, Laurence Lery, Francesca Ligi, Fanny Sarron, Cécile Neichel, Camille Timmerman Graphiste : Mandy Haumesser — Diffusion : Yasmina Ferchiou

ACTUALITÉ DES MISSIONS

LA MISSION SANS-ABRI:

PROJET D'ACTION MOBILE DE SOINS DE PROXIMITÉ

ompte tenu de la « médicalisation » récente de l'équipe des bénévoles (28 «personnel médical» dont 12 médecins), nous sommes en mesure d'ajouter un regard médical à notre action de veille sociale et donc de faire bénéficier la population vers laquelle nous axons notre mission, des compétences, ainsi, accumulées. D'autant plus que ces personnes sont, pour la plupart, éloignées du parcours de soin.

Force nous est de constater que, d'une part, l'heure tardive de la maraude ne se prête que partiellement à une approche médicale et que, d'autre part, les orientations vers le CASO ou la Permanence d'Accès aux Soins de Santé, la Boussole, ne sont pratiquement jamais suivies d'effet. Nous avons donc décidé d'« aller vers » cette population d'une manière plus

accessible en mettant en place une mission médicale diurne à jour et horaire fixes, à proximité d'un point de distribution alimentaire (lieu de rassemblement majeur) afin d'avoir la meilleure visibilité possible. Soit à proximité de «la Fringale» le restaurant des «Restos du Cœur» rue des Remparts le dimanche matin entre 8h et 10h, soit à proximité du bus d'»Abribus», place de la gare, le dimanche soir de 18h à 20h.

Parmi la soixantaine de bénévoles maraudeurs, 25 d'entre eux (dont les 12 médecins) ont choisi de participer à cette activité complémentaire à notre Mission. L'aspect social sera également pris en compte lors de ces permanences et les accueillants seront formés par l'assistant de service social.

CATHERINE COMMUN

MISSION ADOPTION: DÉSENGAGEMENT DE MÉDECINS DU MONDE

ébut janvier 2017, Médecins du Monde a officialisé la cessation progressive de notre Mission Adoption auprès des familles en attente d'attribution d'enfants, auprès de notre autorité de tutelle la MAI (Mission Adoption Internationale) et de nos partenaires (ASE1, EFA2 notamment).

Cette démarche actait la décision du Conseil d'Administration de juillet 2015. Les raisons invoquées étaient la décroissance de l'Adoption Internationale et l'engagement de l'ONG vers d'autres priorités.

Plus aucune nouvelle candidature n'a donc été acceptée depuis juillet dernier. MdM s'est engagé à accompagner les couples en attente d'attribution (environ 180 familles) jusqu'à fin 2017 et à les réorienter si besoin vers un autre OAA (Organisme Agréé pour l'Adoption). Nous assurerons les suivis des enfants arrivés jusqu'à fin 2019.

L'Adoption internationale avait beaucoup changé les dernières années avec une diminution régulière des enfants proposés et de nouveaux profils d'enfants : des enfants grands, en fratries ou à particularités médicales souvent lourdes. Notre mission Adoption avait anticipé cette évolution en privilégiant notamment la préparation des couples face à ces adoptions complexes. MdM adoption internationale était perçu par la MAI comme le chef de file des OAA, la référence en matière d'adoption internationale. Il en était de même pour les pays d'origine des enfants et tous nos partenaires qui ont été très surpris par le désengagement de l'ONG.

Nous aurions souhaité à l'Antenne de Strasbourg, comme dans la majorité des autres antennes régionales, accompagner la décroissance de l'adoption jusqu'à son terme.

Des questions restent sans réponses : qu'adviendra-t-il des enfants qui grandiront sans perspectives dans les orphelinats ?

Devons-nous rester indifférents au fait que la France soit le seul pays d'Europe ayant signé la Convention de La Haye à tolérer encore les adoptions individuelles (sans accompagnement d'un OAA) avec les dérives que cela peut comporter : beau sujet de plaidoyer qu'il aurait été tout à l'honneur de MdM de défendre ?

CLAUDE HELMS

QUOI DE NEUF?

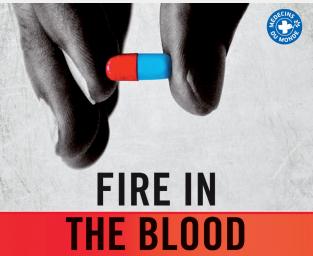
LA CAMPAGNE LE PRIX DU MÉDICAMENT

epuis quelques années, MdM milite pour la baisse de prix des médicaments notamment le prix du médicament contre l'hépatite C (sofusbuvir des laboratoires Gilead).

Dans le cadre de cette action, une formation a eu lieu le 11 février au siège, à laquelle ont assisté Patrice, Yasmina et Laurence. Il a alors été décidé d'organiser dans chaque région, une soirée débat sur le sujet. Le mardi 18 avril, la soirée débat a réuni une centaine de personnes à la salle du Munsterhof. La projection du film « Fire in the blood » a été suivie d'un débat passionnant avec Olivier Maguet, Responsable de la campagne « Prix du médicament et systèmes de santé » à MdM. Vous en saurez plus sur le contenu de cette soirée lors du prochain numéro de la Cigogne et l'Horloge...

LAURENCE LERY





MDM INVITÉ AU FORUM DE L'AMICALE DES ETUDIANTS EN MÉDECINE

changes, Extériorisation, ERASMUS. Tel est l'intitulé du forum organisé par l'Amicale des Etudiants en Médecine de Strasbourg (AAEMS), auquel MdM a été convié pour présenter ses actions.

Mélanie Veillaux, chargée de communication recrutement est venue tout droit du siège parisien pour l'occasion. L'amphithéâtre n'était pas tout à fait plein mais chargé d'une réelle motivation pour l'international et la solidarité. Mélanie a présenté l'âme de l'association au travers d'une courte vidéo (support numérique oblige face à la génération du 2.0!), ainsi



que les modalités de recrutement et les possibilités pour eux de s'engager chez MdM. J'ai pu illustrer ses propos avec mes expériences de médecin au CASO, en maraude ainsi qu'à Mayotte au Centre de soins pédiatriques de MdM. J'ai tout de même insisté sur l'action locale qui nous parait primordiale et davantage accessible pour les étudiants ainsi que sur la notion d'engagement. Ils ont été très curieux et surpris de savoir qu'ils pouvaient s'investir chez MdM dans le cadre de leur formation. Roulez jeunesse!

ALEXIA ALLAVERDIAN

LE CONSEIL DU MOIS

FAIRE MIEUX CONNAISSANCE AVEC LA DEMANDE D'ASILE

'asile (du grec asylum ; refuge, lieu inviolable) semble exister depuis la naissance des civilisations antiques, et a évolué avec leurs confrontations (voir « une histoire du droit d'asile » - Le dessous des cartes).

Il entre dans les droits fondamentaux de l'être humain en 1948, au sortir de la guerre. Sa portée juridique est établie en 1951 avec la convention de Genève qui l'instaure dans le droit international. En France, il est introduit dans la constitution de la IVème République en 1946 et est réformé en 2015.

A Strasbourg, les demandeurs d'Asile sont accueillis par l'association du Foyer Notre Dame qui œuvre à l'aide sociale d'Etat. Son objectif est d'accompagner les demandeurs d'asiles (DA) dans leurs parcours (cf. document joint). Elle regroupe plusieurs structures dans tout Strasbourg et la CUS; une plateforme d'accueil (PADA) et des centres d'hébergements (CADA) ainsi qu'un centre d'insertion pour les réfugiés (CIR).

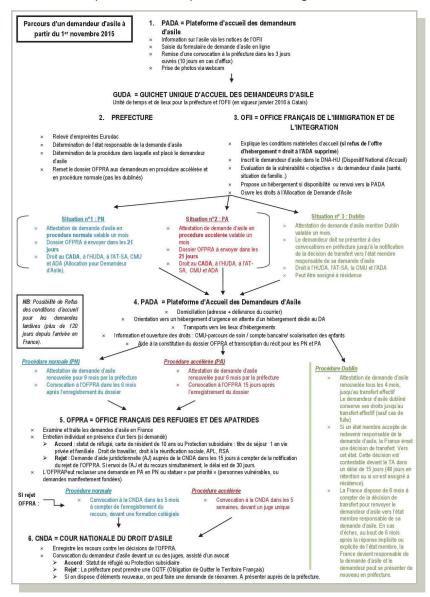
Les immigrés n'obtiennent le statut de DA qu'après leur inscription à la Préfecture. Le rendez-vous initialement fixé à trois jours après le passage au PADA est rallongé à cinq semaines depuis la dernière crise migratoire. De ce fait l'accès à l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) est retardé, c'est-à-dire à un hébergement et une pension de subsistance.

Le DA ne peut obtenir son statut de réfugié qu'après s'être présenté au jury de l'OF-PRA (étape 5). La convocation peut mettre jusqu'à 6 mois à arriver après la remise du dossier. La délibération prend autant de temps.

Si la réponse est positive le Foyer Notre Dame accompagne le réfugié dans le droit commun. Dans la plus grande majorité des

cas la réponse est négative et l'accompagnement par la PADA prend fin un mois après. Le DA peut alors présenter un recours de la décision du jury à la CNDA (étape 6). Il est soutenu par le CASAS, Collectif d'Accueil pour Solliciteur d'Asile à Strasbourg.

Le chemin administratif du DA est donc une alternance de courses contre la montre dans la préparation des dossiers et d'attentes interminables de leurs réponses. Une autre mission de ces associations est d'apporter les bases culturelles et linguistiques aux DA pour fixer des repères dans leur longue itinérance.



Le dessous des cartes « Une histoire du droit d'asile »

La vidéo gratuite :

https://www.youtube.com/watch?v=mFjhJ2eejco

LE CONSEIL DU MOIS

L'HÉBERGEMENT À STRASBOURG, VERS UN PLAIDOYER MÉDECINS DU MONDE?

première vue, l'hébergement est une notion simple. Si des personnes dorment dehors, ne devraient-elles pas être mises à l'abri (1) ?

Or, dans la réalité, lorsque vous sortez en maraudes, lorsque vous recevez des patients au CASO, vous voyez chaque jour des personnes qui dorment à la rue (et ses corollaires : dans une cage d'escalier, dans une cave, chez des tiers dans des conditions parfois dégradantes, sous une tente...). Trois hypothèses peuvent nous apparaître concernant cette réalité.

La pénurie de places d'hébergement : une hypothèse à relativiser

Le nombre de places d'hébergement ne cesse en effet d'augmenter ⁽²⁾. Fin 2014, l'Etat finançait plus de 32000 nuitées d'hôtel, pour un montant total en 2015 de 234 M€. Malgré une volonté politique de réduire l'hébergement en hôtel et de proposer aux personnes concernées des places plus adaptées à leur vie quotidienne, le nombre de nuitées a encore augmenté les années suivantes.

Une absence de mobilisation institutionnelle et citoyenne ?

La réalité semble contredire cette hypothèse: la mobilisation des Enfants de Don Quichotte, durant l'hiver 2006-2007, a eu pour conséquence une profonde modification de l'hébergement d'urgence, ainsi que le vote du Droit au Logement Opposable (DALO), en 2007. Aujourd'hui, les mobilisations, même si elles trouvent plus d'échos dans les médias durant l'hiver, sont constantes: mouvements citoyens, associations telles que le DAL (Droit au Logement), ainsi que le travail effectué

quotidiennement par les nombreuses maraudes (Strasbourg Action Solidarité, Restos du Cœur, Ordre de Malte, Croix-Rouge, Ville de Strasbourg, Médecins du Monde, ainsi que toutes les initiatives privées).

Une inadaptation de l'offre de logements sociaux ?

Divers rapports montrent en effet que la construction de logements sociaux, bien qu'importante ⁽³⁾, ne permet pas de régler le problème de l'inadaptation du parc existant à la diversité des situations ⁽⁴⁾.

La notion d'hébergement mérite donc d'être approfondie

En effet, quelques données peuvent expliquer la situation actuelle, les efforts précédemment évoqués étant remis en cause par :

- Les conséquences de la crise économique de 2008 ⁽⁵⁾:
- L'augmentation du nombre de personnes en demande d'asile (6) et, pour une partie d'entre elles, des personnes déboutées de leur demande et se maintenant en France
- Un décalage entre l'offre d'hébergement et la réalité des besoins, provoqué par la modification du profil des personnes sans domicile⁽⁷⁾.

Nous pourrions encore évoquer d'autres raisons au fait que, malgré un budget global en constante augmentation et un ensemble de lois et de dispositifs censés sécuriser les parcours de chacun, les maraudes continuent de rencontrer des personnes à la rue ⁽⁸⁾.

Vers un plaidoyer?

Face à ces paradoxes, que faire ? Il y un an, la Délégation Alsace-Franche Comté publiait un communiqué dénonçant les difficultés liées à l'hébergement d'urgence, dans un contexte de suppression des crédits du Conseil Départemental dans le secteur de l'hébergement d'urgence. Cet hiver, nous avons pu constater que le plan hivernal a permis d'accueillir plus rapidement les familles sur des places en appartement, avec un engagement de l'Etat quant à la continuité de cette prise en charge, une fois passée la période hivernale. C'est, en soi, une amélioration importante.

Cependant, la situation continue d'être difficile, notamment pour les personnes seules ; qu'en estil des personnes qui ont abandonné, qui n'appellent plus le 115 ? Qu'en est-il de celles qui vivent en squat ? Que signifie le fait d'être hébergé par des tiers ? Quelles sont les conséquences de cette pénurie des places sur la santé des personnes que nous rencontrons?

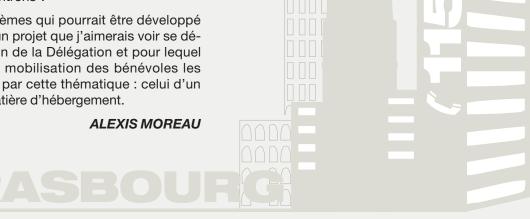
C'est un des thèmes qui pourrait être développé à l'occasion d'un projet que j'aimerais voir se développer au sein de la Délégation et pour lequel j'appelle à une mobilisation des bénévoles les plus intéressés par cette thématique : celui d'un plaidoyer en matière d'hébergement.

Bibliographie

Cour des Comptes, « Le logement social face aux défis de l'accès des publics modestes et défavorisés », février 2017

Cour des Comptes, « Rapport public annuel 2017 », février 2017

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 67, Rapport d'activité 2015



- (1) L'article L345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles stipule en effet que « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ».
- (2) Le nombre de places en logement accompagné est passé de 94653 à 215750 places entre 2009 et 2015, tandis que le nombre de places en hébergement d'urgence est passé de 70120 à 112366 places sur la même période ; le territoire du Bas-Rhin comptait en 2015 (hors plan hivernal): 95 places d'urgence, 1008 places en hôtel pour familles primo arrivantes, 873 places en urgence posée, 1024 places en structures d'hébergement d'insertion, 1851 places en structures d'hébergement spécialisé, 1334 places en logement accompagné; l'hébergement destiné aux demandeurs d'asile a augmenté de 12000 places entre 2011 et 2015.
- (3) En 2013 ont été financés : 117065 logements locatif sociaux (LLS) dont 29734 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ; en 2014 : 134088 dont 33000 PLAI; en 2015: 132164 dont 34000 PLAI; en 2016: 139496 dont 35000 PLAI. La prévision 2017 est de 142 428 LLS dont 38 889 PLAL
- (4) Il n'y a pas assez de petits logements pour faire face à la demande liée aux décohabitations et aux familles monoparentales ; ces foyers obtiennent de grands logements, ce qui développe la sous-occupation.
- ⁽⁵⁾ La crise économique a eu pour conséquence une augmentation du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté de 12.6 % entre 2008 et 2014 ; le logement social ne bénéficie qu'à la moitié des ménages situés en dessous du seuil de pauvreté.
- ⁽⁶⁾ Le nombre de demandeurs d'asile a augmenté de 27 % entre 2012 et 2015 et s'établissait à 80075 personnes en 2015.
- (7) À Paris, en 2015, il y a eu une augmentation des demandes émanant de femmes isolées et de couples sans enfants.
- (®) La sollicitation d'un titre de séjour, notamment pour soins, n'ouvre pas de droit à un hébergement adapté à la santé de la personne, qui doit solliciter l'hébergement d'urgence ; le délai de prise en compte de la demande d'asile des personnes arrivant sur le territoire, qui est normalement de 3 jours, est à l'heure actuelle de 29 jours ouvrés sur le territoire du Bas-Rhin, entraînant une absence d'hébergement pour des personnes relevant en théorie des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

BIBLIOTHÈQUE



N'OUBLIEZ PAS NOTRE BIBLIOTHEQUE!

Vous pouvez emprunter des livres, alors n'hésitez pas!

Jean-Paul Mari Les bateaux ivres



Ce mois-ci, nous vous conseillons un livre de

Jean-Paul Mari

LES BATEAUX IVRES

279 pages, 2015 éditions JC Lattès

'auteur est un journaliste, grand reporter au Nouvel Obs, connu pour de nombreux romans écrits tout au long de plus de 25 années de carrière, familier de terres qui se nomment l'Algérie, la Syrie, la Palestine.

Pourquoi faut-il lire ce livre, captivant comme un roman et instructif comme un documentaire? JP Mari décrit trois itinéraires, trois routes, trois issues de secours à partir de trois terres, trois enfers dont veulent s'extirper ces migrants. La fuite ne les préserve pas d'un exode calamiteux.

Ils et elles partent de la côte marocaine ou de la corne de l'Afrique (plus spécifiquement de l'Erythrée) ou de l'Asie occidentale (l'Afghanistan plus précisément). Pour Abdelassiz, l'objectif est de rejoindre l'Espagne, toute proche. Le bateau de pêche n'est pas conçu pour transporter autant de migrants, il coule et la Méditerranée engloutit les passagers.

Robiel quitte l'Erythrée, passe par la Lybie, vogue avec sa compagne vers Lampedusa et rejoint Calais. Zachiel quitte l'Afghanistan avec sa femme et ses jeunes enfants, se heurte au climat, à l'enchainement des transports, à pied, en auto, en train... puis en zodiac. Il doit défier l'hostilité en Turquie puis en Grèce : le cauchemar terminé, Zachiel et sa famille cauchemardent toutes les nuits!

Que nous apprennent ces migrants : ils ne décident pas de partir pour le plaisir, par goût de l'aventure, pour un rêve, pour une Europe Eldorado. Ils s'engagent dans cet exode parce qu'ils vivent l'invivable, dans leur pays natal, en Erythrée: la guerre, les exécutions sommaires, la faim, le racket, un bagne à ciel ouvert. Ils s'échappent d'Afghanistan, d'une société de talibans qui font régner un climat infernal d'oppression, de terreur et de meurtre. Ils décident de quitter un monde atroce et inhumain, persuadés que le long et dangereux chemin est déjà une solution. JP Mari nous dit: « Soyez convaincus, que chaque migrant a entrepris de partir, parce que sa vie là-bas était un enfer insupportable, ceux qui survivent au voyage sont passés par des épreuves horribles, prenez conscience du nombre d'entre eux qui gisent, anéantis pour toujours au fond de la Méditerranée ».

Un film de **Simone Fluhr** produit à Strasbourg, un DVD à voir ensemble absolument, des visages que la Mission Sans Abri connait bien :

RIVAGES

Dora films, 74', Décembre 2016

Que peut bien vouloir dire vivre à la rue? Depuis tant de temps et par tous les temps?

Ils s'appellent Johnny, Monique, Jean-Luc. Ils comptent parmi les innombrables silhouettes anonymes qui hantent nos cités. Et si on prenait le temps de nous arrêter auprès d'eux pour faire connaissance? Histoire de reconnaître chacun dans sa singularité en allant au-delà des clichés qui collent à leur peau. Et qui nous empêchent de les voir tels qu'ils sont et deviennent, avec pour chacun ses rêves, ses blessures, ses amours, ses difficultés à traverser le plus ou moins sale temps donné à vivre. Certains d'entre nous travaillent avec Monique MAITTE, l'une des trois. Elle nous dit: "Chaque jour, je revis mes naufrages à travers les vôtres!".

FERNAND JEHL

AGENDA

/ MERCREDI 26 AVRIL

réunion des référents de jour du CASO

/ MERCREDI 24 MAI À 14H réunion de la Mission Bidonvilles

/ MERCREDI 30 MAI À 14H réunion des référents du CASO

/ VENDREDI 9 JUIN À 14H

assemblée générale de MdM à Paris

VIE DE LA DÉLÉGATION

